



Notice explicative du projet N°5.9

Valorisation de l'Espace de loisirs à Damville : Stabilisation des berges de l'étang, amélioration de l'accessibilité du parcours de santé et diversification des jeux d'enfants par la Communauté de Communes du Pays de Damville

Fiche-dispositif N°5 : promotion des espaces ruraux, du tourisme rural dans un objectif de développement durable

Comité de Programmation du 03 décembre 2012

I. DESCRIPTIF DU PROJET

1. Présentation du projet

➤ **Contexte :**

L'Espace de loisirs sur la Commune de Damville a été créé au milieu des années 1990, dans le cadre de la compétence Tourisme de la Communauté de Communes du Pays de Damville. Cet espace à destination touristique est organisé autour de deux étangs. Il se compose des éléments suivants :

- des terrains de boules
- un mini-golf
- des jeux d'enfants
- un parcours de santé
- un terrain multisports

Aujourd'hui, le site souffre d'un défaut de fréquentation en période hivernale. Le parcours de santé notamment n'est pas accessible. Afin de remédier à cette faiblesse, un essai de mise en place d'une plate-forme en tout-venant a été effectué sur deux ateliers dans le programme de travaux 2012. Cet essai s'étant avéré concluant, il a été décidé de généraliser cet aménagement.

Concernant les berges de l'étang où ont lieu des activités de loisirs (pédalos, pêche), on constate une érosion très prononcée due au courant de l'eau. Cette érosion rend l'accessibilité des abords de l'étang dangereuse, ce qui nuit à la sécurité du public.

Sur la partie jeux d'enfants, il a été constaté que les équipements présents ne permettent pas de répondre aux besoins des jeunes de plus de 10 ans fréquentant pourtant le site.

Soucieux de repositionner cet espace au cœur du développement de leur territoire, les élus de la Communauté de Communes du Pays de Damville ont initié un premier programme de réhabilitation du site, et souhaitent, dans une deuxième tranche, améliorer l'accessibilité du parcours de santé ainsi que la sécurisation de l'étang et diversifier l'attractivité des jeux d'enfants.

➤ **Objectifs du projet :**

- Renforcer l'attractivité touristique et l'accessibilité du site des étangs
- Améliorer la qualité et l'accessibilité du parcours de santé
- Sécuriser les berges de l'étang
- Renforcer l'attractivité des jeux d'enfants
- Optimiser le fonctionnement de cet espace et limiter l'impact de son entretien sur l'environnement

➤ **Public ciblé (statut, nombre) :**

- Habitants de la Communauté de Communes du Pays de Damville
- Public familial de touristes
- Amateur de nautisme miniature

➤ **Contenu :**

Les travaux de valorisation de l'Espace de loisirs, dans cette 2^{ème} tranche, portent sur trois opérations :

- **La sécurisation des berges de l'étang :**
Cet aménagement sera réalisé par deux techniques différentes.
La première technique est **un terrassement végétal** naturel appelé « plessage de saule » qui consiste à constituer une haie de saule vivant afin qu'il s'enracine et qu'il permette une bonne tenue de la terre des berges en se développant. Elle sera mise en œuvre sur 150 m de berge.
La deuxième technique consiste dans **la mise en place d'un ponton** de 20m de long. Elle a pour but de permettre les mises à l'eau d'engins (pédalos, bateaux miniatures). La réalisation de cet aménagement conditionne la possibilité d'accueillir des phases finales de championnat de France de nautisme miniature (vitesse et plaisance), l'étang ayant été repéré par la fédération comme site d'accueil de compétitions.
- **La réhabilitation du parcours de santé :**
Nécessité d'aménager tous les abords pour les rendre accessibles en toutes saisons.
Cet aménagement consiste à créer un abord en tout venant perméable, rendant chaque atelier accessible à pied « sec ».
- **La création de nouveaux jeux d'enfants :**
Redonner une nouvelle attractivité aux jeux d'enfants en privilégiant la création de jeux pour les plus de 10 ans. Le projet prévoit l'implantation de 2 nouveaux jeux : un jeu d'adresse et un jeu de « tabouret à sauter ».

➤ **Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :**

- Eté 2012 : définition des principes d'aménagement et recherche sur des techniques végétales de renforcement des berges
- Novembre 2012 : validation du projet en Conseil communautaire
- Avril 2013 : réalisation des travaux de réhabilitation après la période hivernale
- Mai 2013 : fin des travaux

2. Localisation de l'opération

➤ **Lieu de réalisation de l'opération :**

Espace de loisirs, à Damville

➤ **Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :**

Les usagers du site sont principalement issus du canton du Pays de Damville, toutefois sa vocation touristique attire aussi des usagers de passage.

Les championnats de nautisme miniature réuniront des pratiquants de la France entière.

II. EVALUATION DU PROJET

➤ **Indicateur(s) de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :**

1. Linéaire de berge renforcé : 170 ml (20ml de ponton + 150ml de plessage)
2. Nombre d'équipements mis en accessibilité sur le parcours de santé : 7 ateliers
3. Nombre de nouveaux équipements implantés sur l'aire de jeux : 2 ateliers

➤ **Indicateur(s) de résultats (effets attendus) :**

1. Progression de la fréquentation annuelle de l'Espace de loisirs : 300 personnes attendues lors des finales du championnat de France de nautisme miniature en 2013

➤ **Critères de notation**

Partenariat/Concertation :

Le projet a été étudié par la Communauté de Communes du Pays de Damville en partenariat avec le club « Evreux modélisme normand » et le comité régional de nautisme miniature.

Les préconisations d'aménagements respectueux de l'environnement ont été prises auprès d'une entreprise spécialisée dans l'aménagement de berges de rivière.

Caractère pilote/Innovation :

La réhabilitation de l'Espace de loisirs de la Communauté de Communes du Pays de Damville valorise celle-ci d'un point de vue touristique ainsi que le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton.

La valeur ajoutée est d'autant plus importante que le site des étangs deviendrait ainsi la seule base de nautisme homologuée de Haute Normandie - la base la plus proche étant celle de Beauvais.

Diagnostic ascendant :

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?*

Les services de la Communauté de Communes du Pays de Damville.

- *Comment ?*

En analysant l'effet de la première tranche de travaux et en prospectant de nouvelles cibles d'utilisateurs pour la fréquentation de cet espace.

- *A quelle échelle ?*

En comparant les activités proposées sur des espaces de loisirs comparables en Région et en comparant l'aménagement des autres sites de pratique de nautisme miniature homologués.

- *Un document a-t-il été réalisé ?*

Un document de présentation du projet a été projeté aux élus en Conseil communautaire.

Social :

Ce projet doit permettre de sécuriser et de faciliter l'accès aux berges des étangs et au parcours de santé. Il met à disposition des enfants de plus de 10 ans des jeux adaptés à leur classe d'âge.

Ecologie/Environnement :

Les matériaux ont été choisis de façon à limiter l'impact des aménagements sur le milieu pour le renforcement des berges et l'aménagement des abords du parcours de santé.

La technique du plessage en saule est une technique de génie végétale innovante et favorable à la préservation de la biodiversité.

Economie :

Le projet vise à valoriser un des sites touristiques phares de la Communauté de Communes du Pays de Damville, et plus largement, du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton.

L'organisation de finales de championnat de France de nautisme miniature permettra d'accroître la renommée du site et fera venir des touristes à l'échelle nationale.

III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

Nature des dépenses	Montant HT en €
Aménagement des berges (plessage de saule et ponton)	73 100,20
Mise en accessibilité du parcours de santé	14 043,20
Création d'une aire de repos	4 015,50
Création de nouveaux jeux d'enfants	6 576,52
Coût prévisionnel du projet	97 735,42

Financement d'origine publique	Montant en €
<i>Financeurs publics sollicités</i>	<i>0,00</i>
Etat	
Conseil Régional	
Conseil Général	
Autres (commune, PNR, EPCI...)	
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	<i>43 980,94</i>
Autofinancement	43 980,94
Emprunt	
Sous-total contrepartie nationale	43 980,94
Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER	53 754,48
Sous-total financements publics	97 735,42

Financement d'origine privée	Montant en €
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Autofinancement public non co-finançable	
Autres financeurs privés	
Sous-total financeurs privés	0,00

Recettes prévisionnelles générées par le projet	Montant en €
Sous-total recettes prévisionnelles	0,00

TOTAL = coût général du projet	97 735,42
---------------------------------------	------------------